

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La Société de Carnaval du Jura à Bassecourt tient à informer le public ainsi que les médias que l'édition du Carnaval du Jura 2026 se déroulera dans le strict respect des **normes de sécurité recommandées par la Commune**.

Contrairement à certaines idées reçues, **nous n'avons pas attendu qu'un accident survienne pour agir**. Depuis plusieurs années déjà, la Société de Carnaval du Jura a mis en place un **dispositif de sécurité renforcé**, comprenant :

- la présence de **vigiles postés devant chaque issue de secours**,
- un **contrôle des entrées**,
- une gestion rigoureuse des flux de personnes.
- Un accès libre aux issues de secours.

À la suite d'une **séance de travail constructive avec la Commune**, l'ensemble des paramètres de sécurité a été revu et validé. Ces échanges ont permis de définir une **capacité maximale d'accueil fixée à 1'200 personnes**, garantissant ainsi la sécurité de toutes et tous.

Dans le cadre de cette adaptation et par souci de prévention, certaines mesures ont été prises concernant l'organisation de la fête :

- **L'accès à la galerie est condamné.**
- **le feu d'artifice est annulé.**
- **Des plans d'évacuations seront posés dans divers emplacements de la salle.**

Ces décisions témoignent de la volonté de la Société de Carnaval du Jura de Bassecourt de **placer la sécurité du public, des bénévoles et des participants au premier plan**, tout en maintenant l'esprit festif et convivial qui fait la réputation du Carnaval.

La Société de Carnaval du Jura remercie la Commune de Haute-Sorne pour sa collaboration ainsi que le public pour sa compréhension et son soutien.

Société Carnaval du Jura
Par son Président
Haegeli Laurent